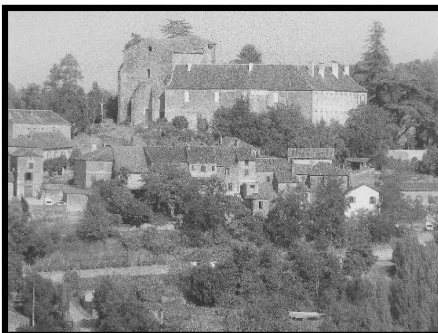


Le petit saint-montais

On ne peut pas peindre du blanc sur du blanc, du noir sur du noir. Chacun a besoin de l'autre pour se révéler.

Proverbe africain



Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 45
Automne 2006

Editorial

Les sanglots longs des violons de l'automne bercent la vie saint-montaise d'une langueur .. Trépidante !

Qui dit automne dit des festivités en perspective.

Cela va commencer par l'assemblée générale ordinaire de notre association à laquelle je vous convie, le samedi 14 octobre 2006, à 18h30.

Cela va continuer par la dégustation de la Colombelle, par halloween pour les enfants, le loto des Joyeux Compagnons, le repas de la société de pêche ...

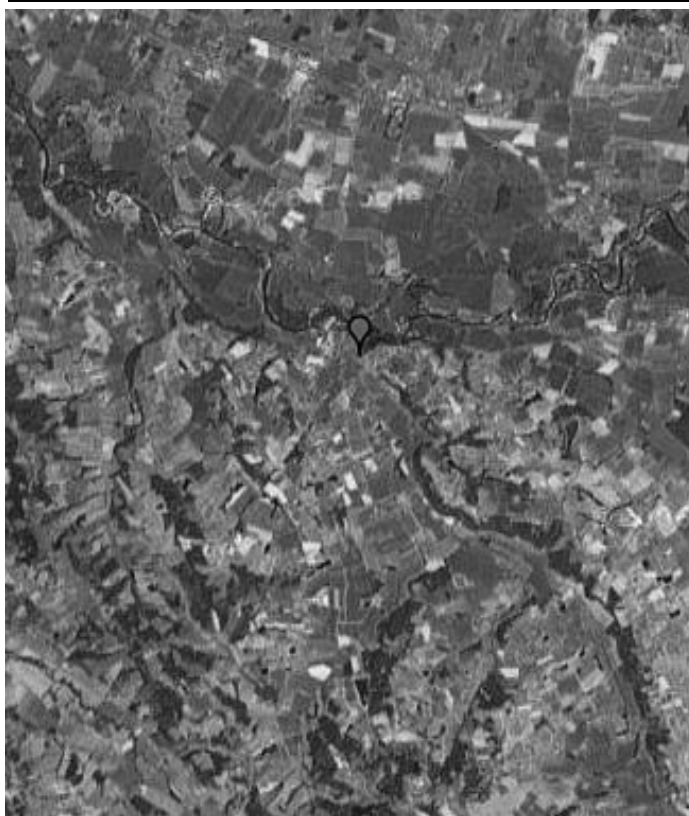
Bien sûr, vous trouverez le détail de toutes ces manifestations dans votre *petit saint-montais*.

En attendant, bonne lecture à tous.

Le Président du Foyer Rural,

Michel PETIT

Il est temps de faire le point !



Le petit *saint-montais* est la revue des adhérents du foyer rural de SAINT-MONT. Votre carte est en vente chez Bernadette BOUEILH dès ce mois.

Non pas sur l'image satellite de Saint-Mont (eh oui ! C'est bien Saint-Mont sur la photo ci-dessus) mais sur les activités du foyer rural !
Rendez-vous le :

samedi 14 octobre 2006
à 18h30 au foyer

Au sommaire

Lire :

- ⇒ Les nouvelles de A à Z (page 2)
- ⇒ La vie du village (page 3)
- ⇒ La vie associative (pages 4 à 5)
- ⇒ Au conseil municipal (pages 6 à 7)
- ⇒ En bref (page 8)

Halloween pour les enfants.

Ce sera le samedi 4 novembre 2006, à 14h00

Après-midi récréative.

Un pot sera offert en soirée.

La vie du village

Nouvelles en bref de A à Z

Anglais : Les conversations en anglais du samedi matin vont reprendre. Nous comptons sur vous et votre présence à l'assemblée générale du samedi 14 octobre 2006 pour en redéfinir l'organisation.

A.S.S.M. : Les permanents de l'ASSM sont toujours au rendez-vous, chaque mercredi matin de 10h00 à 12h00.

Vous pourrez venir les consulter pour tout problème vous concernant. De plus, l'accès à internet haut débit vous permettra d'avoir les imprimés nécessaires à la constitution d'un dossier. N'hésitez pas ...

et merci à Claude, Jacotte et Marie-Claude d'être là !

Atelier terre : Les séances vont bientôt reprendre. Là encore, à l'assemblée générale, nous déciderons des nouvelles modalités. Deux personnes se proposent d'animer ces séances mais elles iront se spécialiser pour pouvoir transmettre leur savoir, leur savoir faire et bien sûr leur savoir être ...

Club des aînés : Marie-Claude propose les mardis des après-midi récréatives où sont organisées des rencontres ludiques : scrabble, cartes, loto

De plus, elle rappelle que l'assemblée générale du club aura lieu le :

Jeudi 16 novembre 2006, à 15h00

Distillerie : Au cours de l'assemblée générale, nous réfléchirons aux nouvelles modalités pour relancer ce dossier. Les statuts du Foyer Rural permettent de

s'intéresser aux questions qui touchent à la protection de l'environnement. Face au mutisme de la préfecture, il est urgent de s'inquiéter.

Embellissement du village : Merci et bravo à notre employé communal pour les fleurs dans le village. Nous n'oublions pas, bien sûr, les membres de la commission. Il faut encore faire des efforts :

- Quand est-ce que le mobilier urbain sera installé devant la maison des associations, sur la promenade en haut du village ?
- Et surtout, quand est-ce que ce container de verre va disparaître définitivement de notre vue sur le parking du Foyer ? Il offre toujours autant de danger (verre brisé jonchant le macadam) pour les enfants, leurs parents ...

Fête du vin : Si vous avez oublié de rapporter les vêtements de la Fête du Vin, faites-le rapidement afin d'éviter un rappel nominal qui n'a absolument pas l'intention de vexer qui que ce soit mais qui veut simplement permettre la récupération de tous ces costumes confectionnés par les petites mains bénévoles du Foyer.

Loto : Retenez bien cette date :
22 octobre 2006

Vous êtes attendus à partir de 14h30 dans la salle du foyer. Si vous souhaitez apporter un soutien (dons, organisation, ...), contactez Marie-Claude DUVIGNAU ou Annie COUTURE.

La vie du village



CARNET NOIR

La vie est parfois cruelle. Nous restons toujours perplexes devant le deuil qui frappe certaines familles.

Il était trop jeune pour partir mais le destin en a décidé autrement. La nouvelle a atterri ses voisins, ses amis ...

Hervé ROLLIN nous a quittés.

Nous ne pouvons qu'entourer Christine et Claude, ses parents, de notre affection pour les aider à surmonter cette terrible épreuve.

Au revoir Hervé ! Où que tu sois, sache que, dans nos mémoires, nous garderons de toi cet air rieur et enjoué, cette joie de vivre qui t'allait si bien ...

Si des annonces de deuil, de naissance ou de mariage sont omises, sachez que c'est un oubli. Ne nous en voulez pas, mais, au contraire, veuillez plutôt nous le signaler. Nous assurerons alors la parution dans le prochain petit saint-montais. Merci de votre compréhension.

Dorian RENAUD est heureux de vous annoncer la naissance de sa petite sœur Lana, née le 16 juillet 2006. Le Foyer Rural adresse toutes ses félicitations aux heureux parents, Carine et David, ainsi qu'à l'heureuse grand-mère, notre Nadet, sans oublier l'arrière grand-mère, Marie-Rose.

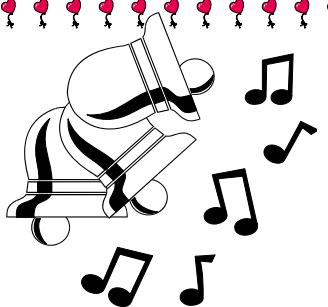
Hey Charly ! Tu as décidé d'aller grossir le rang des petits-enfants de Dany et Loulou DE NODREST. Ce 4 août 2006, tu as rempli de bonheur papa Julien et maman Edeline. Le Foyer Rural t'attend très vite à Saint-Mont pour toutes les activités qui sont organisées.

CARNET ROSE



CARNET BLEU

CARNET BLANC



Guillaume CROISSANT est heureux de vous annoncer que papa Miguel a épousé cet été maman Sarah (ou le contraire, égalité des sexes oblige).

Le Foyer Rural présente tous ses vœux de bonheur à cette sympathique famille

Retrouvez le foyer sur la toile :

<http://foyer.saint-mont.monsite.wanadoo.fr>

et

<http://foyerdesaint-mont.info>

(merci de venir nous aider à le construire)

Internet

Retrouvez le petit saint-montais sur la toile : <http://www.saint-mont.com>

M. de SAINT-MONT nous héberge gratuitement.

La vie des associations

Foyer Rural

Le foyer rural va réunir son assemblée générale. A cette occasion, il est utile de rappeler les buts de cette association Loi 1901 :

- Vice Président : Fabrice COURTADE
- Vice-Présidente : Sandrine COUTURE
- Trésorier : Guy FEUGERE
- Trésorier Adj. : Arnaud LAPORTE
- Secrétaire : Geneviève LABORDE
- Secrétaire Adj. : Claude JAUZE
- Membre : Joël BOUEILH

TITRE II - BUTS DE L'ASSOCIATION

Article 5 :

Le Foyer Rural doit être un élément important d'animation et de développement de la société rurale.

Ses activités sont de nature à associer en fonction de leurs préoccupations tous les habitants quels que soient leur âge, leurs opinions politiques ou religieuses, leur profession et leurs origines.

Il encourage l'innovation et les actions d'éveil au développement rural, en mettant à la disposition de la population un centre de rassemblement des informations pouvant devenir un véritable centre de ressources et de réflexion.

Dans la pratique, ses buts sont :

- a) De susciter et de promouvoir, d'exercer et de développer:
 - les activités de temps libre (récréatives, culturelles, sportives...),
 - les activités concernant les milieux professionnels,
 - les activités concernant la commune et la vie locale.
- b) De renforcer la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide.
Il est habilité à acquérir (ou louer) les terrains, locaux, installations et matériels nécessaires à sa mission et à son fonctionnement.
- c) De favoriser les activités en vue de protéger l'environnement
- d) De favoriser des actions communes avec des groupes et associations locales constitués et notamment l'Ecole.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Lecture du P.V. de l'assemblée générale ordinaire du samedi 8 octobre 2005
- 2) Rapport moral des activités 2005/2006
- 3) Rapport financier

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration :

- Sébastien FAURE
- Thierry LABRUFFE
- Jean-pierre JEGUN
- Pierre DEDEBAN
- Sandrine COUTURE
- Geneviève LABORDE

Élection du bureau pour l'exercice 2006/2007. Pour rappel, le bureau 2005/2006 était le suivant :

- 4 - Président : Michel PETIT

Puis, après l'élection, l'assemblée débatera des points suivants :

- Ateliers de l'année : atelier terre, atelier anglais, atelier informatique, soutien scolaire

- Activités festives : halloween (après-midi récréative du 04/11/2006, réveillon du 31/12/2006, fête du vin, autre(s) fête(s))

- Convention avec les propriétaires du monastère (Françoise et Jean-Claude) pour l'utilisation du terrain de pétanque, du

parc pour la fête du vin

- Soirée théâtre : les relancer après réfection des cassettes, quand ? comment ?
- Utilisation des fonds récoltés pendant la fête du vin : quel(s) équipement(s) ?
- Questions diverses et notamment la gestion de l'association, la rédaction du *petit saint-montais*

L'ordre du jour est important, les questions seront toutes traitées. Aussi nous vous demandons de venir nombreuses et nombreux à cette assemblée générale.

A l'issue de la réunion, vers 20h00, il sera offert de quoi boire et de quoi manger sur le pouce pour garder l'esprit de convivialité qui a su nous animer pendant les différentes manifestations de l'année 2005/2006. rendez-vous le :

Samedi 14 octobre 2006,
18h30 au foyer.

La vie des associations

Halloween

Le foyer rural vous propose de fêter **Halloween**.

Samedi 4 novembre 2006

Après-midi :

- 15h00 : Rassemblement des enfants au foyer
- Déguisement – Décor des deux fourgons. Constitution de trois groupes
- 16h30 : Passage dans les maisons : Quartier Cos/ Boutillet / Village / Route d'Orthez
- 18h30 : Retour au foyer

Soirée :

- **19h30 : Apéritif** – Tirage du concours du Petit Saint-Montais

Cette année, le repas traditionnel ne sera pas organisé puisque le nombre de participants ne le justifie pas.

Vendanges

Il est traditionnel, au mois d'octobre, de vendanger. C'est pour cela que le Foyer va organiser les vendanges des coustous un samedi. La date n'est pas encore fixée mais le déroulement sera le suivant :

- * 14h30 : arrivée des vendangeurs à la maison des associations
- * 15h00 : début des vendanges
- * 16h00 : goûter offert à la maison des associations.

Petits et grands sont cordialement invités à cette journée. La date vous sera communiquée par un prospectus individuel remis dans les familles.

Pêche

Le concours de pêche, organisé sur les rives de l'Adour le dimanche 13 août 2006 à Saint-Mont, a connu un vif succès. Certes les pêcheurs saint-montais ne se sont pas classés dans les premiers mais il faut dire que cette année, et c'est un record, 134 pêcheurs ont concouru.

L'organisation était parfaite, le poisson était là. Et bien sûr, l'excellent repas, servi aux communaux, a permis de finir en beauté (mais hélas en se mouillant et en grelottant) cette journée !

Félicitations aux organisateurs.

mis une très bonne ambiance à la bodega le vendredi soir et au foyer le samedi soir. .

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et travaillé pour la réussite de la fête. MERCI BEAUCOUP !!! et à l'année prochaine.

Fête du quartier du Cos
Quel Succès !!! Et quelle joie pour cette deuxième fête qui a eu lieu le 29 Juillet 2006.

L'après-midi était placé autour des jeux de pétanque, quilles, lapinodrome, foot, chasse au trésor qui ont remporté chacun leur succès. Beaucoup d'enfants ont participé et ils étaient très contents.

Un très grand merci à toutes les personnes qui se sont occupées de ces activités.

L'apéritif et le repas ont réuni 200 personnes dans le champ de Jean-Louis. Il y a eu une ambiance extraordinaire durant toute la soirée. Et toute la nuit pour certains...

Pari réussi pour cette seconde et encore merci à toutes les personnes qui ont participé à cette fête. Nous essaierons de faire aussi bien l'année prochaine.

Fêtes

Fête locale du village :
Elle s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

La formule, déjà rodée, de la bodega a été un succès et a permis à tout le monde de profiter de la fête.

La discomobile « Discobel » a

SAINT-MONT

Samedi 14 octobre 2006

18h30, salle du foyer

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU FOYER RURAL

Ordre du jour :

- Rapport moral de l'activité 2005/2006
- Rapport financier 2005/2006
- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration
- Élection du nouveau bureau pour 2005/2006
- Programme d'activités 2006/2007

Un apéritif dînatoire sera servi au foyer. Tous les adhérents, tous ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite des activités de Saint-Mont y sont cordialement invités

En direct du conseil municipal

7 juin 2006

Etaient excusés : Nathalie LAPORTE et Michel PETIT.

Etaient absents : Josette COURTADE et Marcel MORATELLO.

Ordre du jour : - Travaux au presbytère,
- Vente parcelle lotissement,
- Questions diverses.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et voté à l'unanimité.

1/ Le mobilier urbain

L'étude des devis pour la fourniture en mobilier urbain est faite.

La société « Altrad Diffusion » est la moins chère. Le Conseil Municipal décide donc de lui confirmer la commande.

2/ Le Presbytère

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux sont difficiles à réaliser dans les temps car les artisans ne respectent pas le planning.

3/ Le terrain du lotissement

La lecture est faite du courrier de MME DIETRICH afin que le prix de la dernière parcelle soit revu à la baisse. Le conseil municipal refuse.

4/ Questions diverses

1 – Le dépôt d'ordures sauvages

Françoise DESCOUBET expose le problème du retour d'une gazinière au bord de l'Adour. Il faudrait l'enlever au plus vite afin que la population ne transforme pas à nouveau ce site en dépôt d'ordures sauvages.

2 – Le transfert de charges de la CCMVA

M. TOLLIS faisant partie de la commission d'étude du transfert de charges, il présente une première ébauche afin que les délégués communautaires puisse émettre un premier avis à la prochaine séance en accord avec les membres du conseil.

Pour la voirie : Une mise à jour des voies a été établie. Puis une évaluation a été faite pour la voirie, le montant serait de 36 006 € au lieu de 25 109 €. Accord du conseil afin de faire un effort pour que le montant de voirie soit revu à la hausse.

Par contre, une proposition pourrait être faite de sortir les voies et les aménagements de places à l'intérieur des panneaux de l'agglomé-

ration.

3 – L'auberge du village

M. SAINT-LANNES, propriétaire de l'auberge du village, a émis le souhait par téléphone auprès de M. le Maire afin que la commune achète ou construise une maison et la lui loue. Il pourrait ainsi installer huit chambres d'hôtel.

Le Conseil Municipal délibère et refuse le projet avec toutes les voix contre.

La séance est levée à 21 H 45.

10 juillet 2006

Etaient absentes : Mme Josette COURTADE et Nathalie LAPORTE.

Ordre du jour : - Transfert des charges CCMVA
- Statuts SIAEP de Riscle
- Questions diverses

Le compte rendu de la dernière séance est lu et voté à l'unanimité.

1/ Modification du transfert de charges pour la communauté de communes des « Monts et Vallées de l'Adour » (CCMVA)

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de modification du transfert de charges avec la CCMVA.

Les délégués communautaires précisent les motifs et les choix des nouvelles attributions. Elles sont les suivantes :

- pour la voirie

* Travaux investissement et fonctionnement :
31 216 €

* Mise à disposition du Personnel :
1 858 €

Soit un total de **33 074 €**

- pour l'école

* Investissement : 5 469 €

* Fonctionnement : 27 228 €

Soit un total de **32 697 €**

- pour le centre de loisirs : **2 268 €**

Le montant des dépenses pour le transfert de charges serait donc de 68 039 € au lieu de **60 570 €** soit 7 469 € de plus.

Celui des recettes resterait le même.

La dotation positive de Saint-Mont serait donc de 20 118 € au lieu de 27 587 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec toutes les voix « pour » :

- approuve le projet de modification du transfert de charges avec la CCMVA ;
- confie à Monsieur le Maire le soin de notifier sa décision au Président de la CCMVA ;

En direct du conseil municipal (suite)

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à sa réalisation ;
- autorise Monsieur le Maire à recouvrer la somme de 20 118 € à partir de l'exercice 2007.

2/ Modification des statuts du syndicat inter-communal d'adduction d'eau potable (SIAEP) de RISCLE

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de modification des statuts du SIAEP de Riscle adopté par délibération du comité syndical en date du 3 mai 2006.

Il précise que cette modification est envisagée pour répondre à quatre objectifs essentiels :

- 1) réécrire les statuts du syndicat qui sont très anciens et ne correspondent plus aux conditions actuelles de son activité ;
- 2) modifier les règles de représentation des communes afin d'éviter les difficultés de quorum qui se posent régulièrement dans la configuration actuelle ;
- 3) transformer le syndicat en « syndicat à la carte » pour lui permettre d'exercer, au nom et pour le compte de celles de ses communes membres qui n'ont pas transféré les compétences correspondantes à leur communauté de communes, ou à l'occasion d'extensions de périmètre ultérieures, des compétences en matière d'assainissement collectif et autonome ;
- 4) inscrire dans un cadre juridique conforme les interventions du syndicat en-dehors de son périmètre.

Après avoir donné lecture du nouveau projet de statuts, M. le Maire demande au conseil municipal de se concerter. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec toutes les voix « pour » :
approuve le projet de modification des statuts du SIAEP de Riscle annexé à la présente délibération; confie à Monsieur le Maire le soin de notifier sa décision au Président du SIAEP et d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

3/ Questions diverses

1 – Appartement de Gisèle BOUEILH

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de rénovation des portes et fenêtres de l'appartement de l'école ainsi que du portail du garage.

Après étude des différents devis, ceux de l'entreprise CANZIAN dont le montant des travaux HT s'élève à 2 579 € ont été retenus.

Il propose de le financer de la façon suivante :

- **Subvention du Conseil Général 30 % :**

773.70 €

- **Subvention du Conseil Régional 30 % :**

773.70 €

- **Subvention Sénatoriale 20 % :**

515.80 €

- **Autofinancement de la commune 20 % :**

515.80 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de rénovation des portes et fenêtres de l'appartement de l'école ainsi que le remplacement du portail du garage afin qu'il soit aux normes ;

- autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Président du Conseil Général du Gers, du Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Sénateur.

De plus, Sébastien FAURE signale que le grillage devra être changé. Accord unanime.

2 – Vente parcelle lotissement

Suite au nouveau bornage de M. Lacoste M. le Maire propose d'annuler et de remplacer les délibérations relatives à la vente des parcelles 11 et 12 de la façon suivante :

Vu la mise en place du lotissement communal du «Boutillet»,

Vu la demande de MME Simone et Raymonde DIETRICH

(SCI les deux mirabelles),

Vu le prix par lot fixé à 13 €50 le m²,

Vu la surface de la parcelle n°11 de 1 079 m²,

Vu la surface de la parcelle n°12 de 1 958 m²,

le Conseil Municipal, après concertation et à l'unanimité, décide de procéder à la vente à MME Simone et Raymonde DIETRICH (SCI les deux mirabelles) de la parcelle n°11 pour un montant de 14 566.50 €€ TTC et de la parcelle n°12 pour un montant de 26 433 €TTC ;

d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente ainsi qu'à son recouvrement.

3 – Le courrier de Mademoiselle SINE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mademoiselle SINE relatif à ses requêtes. Une précision est apportée. Le panneau voie sans issue a été demandé par Madame LAPORTE Nathalie et non par Mademoiselle SINE Christine.

4 – La ruine au cœur du village appartenant à M. THEUX André.

Monsieur le Maire a rencontré M. THEUX André afin de résoudre le problème de la ruine en face du presbytère. Ce dernier souhaite la vendre.

Le Conseil Municipal propose la somme de 13.50 € par m².

La séance est levée à 22h30.

JOUONS

L'inconnu du dernier numéro

Il n'y a pas eu d'inconnu pendant l'été, trêve estivale oblige .

L'inconnu(e) de ce numéro

Le petit saint-montais vous propose à nouveau de reconnaître cet(te) inconnu(e) de la photo !

Vous avez une idée ? Sur une feuille de papier, écrivez votre nom, prénom et le nom et prénom de la personne reconnue.

Par exemple : Anne ONIME

J'ai reconnu : Brigitte BARDOT

Cherchez bien . Il y a un carton de Saint-Mont à gagner.

Le tirage s'effectuera le jour de l'assemblée générale du foyer (samedi 14 octobre 2006). Déposez vos bulletins dans la boîte à lettres de la mairie, avant le 13/10/2006.

Bien sûr, les parents de l'inconnu(e) ne sont pas autorisés à participer au jeu.



Assemblée générale du Foyer Rural

Samedi 14 octobre 2006, 18h30

L'assemblée générale ordinaire du Foyer Rural se tiendra le samedi 14 octobre 2006 au foyer. Au cours de cette assemblée, il sera procédé à la lecture du PV de l'assemblée générale de 2005, au compte rendu moral, au rapport financier, au renouvellement du tiers du conseil d'administration, à l'élaboration du programme des activités 2006/2007 (voir en pages intérieures le déroulement complet).

A partir de 20h00, le Foyer vous convie à un apéritif dinatoire.

Ne ratez donc pas cette soirée.

Nous vous attendons nombreux pour que vive votre Foyer !

Repas de la Pêche

Le traditionnel repas de la société de pêche aura lieu le :

Samedi 25 novembre 2006 à 20h30

N'oubliez pas de vous inscrire :

0562696346 / 0562696985 / 0562696503

Halloween

Les enfants auront leur après-midi récréative le :

Samedi 4 novembre 2006 vers 14h00

Un apéritif sera servi à la maison des associations aux adultes.

Loto des joyeux compagnons

Les Joyeux Compagnons vous invitent à leur loto annuel qui aura lieu le :

Dimanche 22 octobre 2006, 14h30.

De nombreux lots sont à gagner.

Tous les saint-montais sont invités à participer en apportant des dons à cette association dynamique.

(Prendre contact avec Marie-Claude DUVI-GNAU ou Annie COUTURE)

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.

Directeur de la publication :

Le président du Foyer Rural,

Michel PETIT

Tél : 05 62 69 64 77

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...